Mairie de La Garde — Arrond.t de Toulon

Du Hormis aout — an mil huit cent vingt-six, à Neuf heures du Matin

N.° 13

Acte de mariage de Pierre Honoré Ravel, âgé de huit ans, né à Hyeres, département du Var, le huit du mois d'Aout mil huit cent sept, profession de Cultivateur, domicilié à Hyeres, département du Var, fils majeur de feu Jean Baptiste Ravel vivant cultivateur, domicilié à Hyeres, département du Var, et de Joseph Estelle Alquier son épouse et aussi vivante, d'une part

Et de Thérèse Marie Giffel, âgée de vingt ans, née à Aix, département des bouches du Rhône, le quatre du mois d'février mil huit cent douze, domiciliée à La Garde, département du Var, fille majeure de feu Joseph Giffel, profession de Cultivateur, domicilié à La Garde, département du Var, et de Jeanne Marguerite Drugier veuve présente et consentante d'autre part

Les actes préliminaires sont des publications faites les quatre, les dimanches, jour et vingt trois du mois de juillet dernier, et jour du dimanche, trente du dit mois, devant la porte principale de la maison commune, lesquelles il résulte qu'il n'y a eu aucune opposition ni empêchement au dit mariage; après la lecture faite par Calvet

Les deux contractants ont déclaré ne connaître des causes et raisons pour lesquelles le dit mariage ne peut pas être célébré

En toute de Droit de la Garde, pour faire insérer ce que

Mairie de La Garde — Arrondissement de Toulon

Du dix sept du mois d'aout — an mil huit cent vingt-six, à Neuf heures du Matin

N.° 14

Acte de mariage de Joseph Giberlin, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, né à La Garde, département du Var, le vingt sept du mois de février mil huit cent deux, profession de cultivateur, domicilié à La Garde, département du Var, fils mineur de François Bruno, profession de cultivateur, domicilié à La Garde, département du Var, et de Marthe Bermitte veuve Bruno, cultivateur, aussi présente

Et de Rosalie Ribotte Carlet, âgée de vingt un ans, née à Toulon, département du Var, le sept du mois de septembre mil huit cent sept, domiciliée à La Garde, département du Var, fille mineure de Joseph Antoine Carlet, profession de cultivateur, domicilié à La Garde, département du Var, et de Blanche Bonnet veuve Bresset, cultivateur aussi présente

Les actes préliminaires sont les publications faites, les quatre, les dix sept et dix huit du mois d'aout courant, et il résulte qu'il n'y a eu aucun empêchement ni opposition au dit mariage; après la lecture faite par Calvet

Les contractants ont déclaré ne connaître des causes et raisons pour lesquelles le dit mariage ne peut pas être célébré

et le tout en forme: de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public; ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur le Mariage, concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un Thérèse Marie Giffel, fille mineure nommée Ravel

En présence de Joseph Dragon, domicilié à Hyeres, département du Var, âgé de trente quatre ans, profession de Maçon

De Joseph Pollet Chautard, domicilié à Hyeres, département du Var, âgé de vingt sept ans, profession de Cultivateur

De Philotème Ravel, domicilié à Hyeres, département du Var, âgé de vingt un ans, profession de Cultivateur

Et de Jean Antoine Cathérine Gauchet, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de trente trois ans, profession de Jardinier

Après quoi, moi Honoré Devillent, Juge de Paix de la Ville de La Garde faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les témoins et les époux, les parens et autres parties non mineures, excepté

J. Dragon — Pollet Chautard — Pierre Giffel — Philogène Ravel — Gauchet — Laugier

et le tout en forme: de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur le Mariage, concernant les Droits et les devoirs respectifs des Epoux.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un Rosalie Blanche Carlet, épouse Giberlin

En présence de Pierre Jean Marie, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de trente huit ans, profession d'artiste Bourgeois

De François Chambon, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de quarante deux ans, profession de cultivateur

De Joseph Martin, domicilié à Toulon, département du Var, âgé de quarante ans, profession de charron

Et de Jean Bruno, domicilié à Hyeres, département du Var, âgé de trente quatre ans, profession de boulanger

Après quoi, moi François Bouchard, Juge de Paix de la Ville de La Garde faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les témoins, époux, et parens et autres parties non mineures

François Pomier — Giberlin — Martin — Jacques Magaud — Laugier